

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le Gêrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet évènement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet évènement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet évènement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet évènement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet évènement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet évènement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr

Une CCI Hauts-de-France toujours plus forte et ambitieuse pour le développement économique des entreprises et des territoires

A mi-mandature, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France dresse un bilan de son action et aborde les enjeux qui guideront la seconde partie de sa mandature.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs, tous les 5 ans.

*En Hauts-de-France, l'équipe composée de **360 élus** est en place depuis le 1^{er} janvier 2017, leur mandat prendra fin au 1^{er} janvier 2022.*

Depuis plus de 10 ans, les CCI de France, comme toute entreprise, vivent une **transformation profonde de leur modèle**, et la CCI Hauts-de-France s'est engagée pleinement dans cette transformation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150 000 entreprises et de près de 1,5 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie,
- la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

UN DEBUT DE MANDATURE JALONNE DE REUSSITES ET DE PROJETS

La CCI Hauts-de-France est le **1^{er} établissement consulaire en France** à avoir totalement **fusionné** au 1^{er} janvier 2019.

Il y a 20 ans, les Hauts-de-France comptaient plus de 15 CCI indépendantes.

Convaincus que les institutions doivent être toujours plus **agiles, efficaces et connectées** aux besoins et aux enjeux de notre économie, nous avons lancé depuis plusieurs années un mouvement de fusion de nos CCI.

Ce mouvement est désormais abouti avec la mise en place définitive depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une **CCI Hauts-de-France avec personnalité morale unique**. Cela nous fait gagner en

cohérence, en solidarité, en collégialité et en vision partagée du développement économique à l'échelle des Hauts-de-France. Aucune autre CCI en France n'est allée aussi loin dans ce mouvement de regroupement. Cette fusion respecte pleinement les territoires et leurs besoins spécifiques. Les 7 CCI *-devenues locales-* continuent à œuvrer en totale proximité avec les besoins de chaque bassin économique.

SERVIR LES ENTREPRISES :

Hauts-de-France Prévention

En 2018, nous avons développé conjointement avec le Conseil Régional le dispositif **Hauts-de-France prévention pour anticiper, prévenir et traiter les difficultés des entreprises**. Ce fonds, destiné aux entreprises des Hauts-de-France est doté de 20 M€.

Notre objectif : accompagner les entreprises lorsqu'elles rencontrent un trou d'air financier par la mise à disposition d'une avance remboursable. **Bilan à date : près de 60 entreprises accompagnées pour plus de 6 millions d'euros d'avances débloqués et près de 2 000 emplois sauvés ou sauvegardés.**

Rev3

Impulsée et animée par Philippe Vasseur, Président de la mission Rev3, la dynamique Rev3 continue à se développer avec pour objectif permanent : faire des **Hauts-de-France, la première région s'inscrivant dans une logique de transition écologique vers l'économie de demain inscrite dans le développement durable, le respect de l'homme et un modèle de développement et de croissance vertueux.**

Prémonitoire hier mais plus que porteuse et d'actualité aujourd'hui, la CCI Hauts-de-France est plus que jamais partie prenante de la démarche et entend renforcer le partenariat exemplaire engagé dès le lancement en 2012 de cette dynamique Troisième révolution industrielle avec le Conseil Régional Hauts-de-France.

En effet, pour être plus efficient dans le développement de Rev3, nous avons rassemblé, il y a plus d'un an avec Xavier Bertrand, les équipes dédiées du Conseil Régional et de la CCI, au siège de la CCI de région. Là encore, c'est une première en France.

Rev3 aujourd'hui c'est un programme pilote coporté par la CCI et le Conseil Régional :

- **1500 entreprises, acteurs et institutions** de tous secteurs et de toutes tailles impliqués dans la démarche,
- **16 territoires démonstrateurs** partout en région,
- **de grands projets innovants** sur les thématiques notamment de l'économie circulaire, de la bio-économie, de l'intermodalité douce et de la logistique et supply chain durable, des énergies renouvelables avec notamment l'objectif de faire des Hauts-de-France la première région productrice de bio-méthane injecté, sur le développement du numérique dans l'industrie...
- le déploiement d'un réseau d'accélérateurs rev3 avec **10 accélérateurs fin 2020** en Hauts-de-France

La CCI a lancé son premier parcours « accélérateur rev3 jeunes pousses » à Douai en novembre 2017. Depuis nous avons déjà accompagné 40 entreprises dans nos programmes jeunes pousses et croissance d'Arras, de Lille et de Dunkerque. Deux programmes sont aujourd'hui à disposition des entreprises « jeunes pousses » pour les jeunes entreprises et « croissance » pour les entreprises ayant un projet de développement. L'idée est très simple : les accélérateurs sont développés sur la base d'un partenariat avec les collectivités territoriales (CUA, CUD) ainsi que les universités et grandes écoles comme l'IMT, l'Université de Lille et l'ULCO. Les grands acteurs ENGIE, GROUPEAMA, GRT Gaz, ENEDIS et GRDF sont également engagés à nos côtés et soutiennent les accélérateurs tant du point de vue du mentoring et de l'expertise qu'au niveau financier.

4 nouveaux programmes vont bientôt voir le jour : Calais, Lens-Liévin Douai2 et Saint-Quentin.

- **Des accompagnements au quotidien et de proximité des entreprises** dans leur transition économique par notre équipe rev3 au travers de services dédiés à forte valeur ajoutée

Je prendrais comme exemple l'éco-production qui vise une économie sobre et compétitive reposant sur les principes d'optimisation et de récupération des flux (énergie, matières et eau), d'économie circulaire et de gouvernance durable. C'est aujourd'hui un enjeu économique incontournable pour les entreprises. Au niveau opérationnel l'objectif est de réaliser des économies en optimisant leur fonctionnement pour leur permettre de financer intelligemment leur transition. La ligne directrice est de faire passer l'entreprise d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. Cet accompagnement sur mesure permet aux chefs d'entreprises d'intégrer concrètement et pas à pas ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui plus de 100 entreprises régionales de toutes tailles et tous secteurs sont lancés dans cette démarche avec le soutien de la CCI.

- **Des grands événements**

Après le succès de la première édition de **Metha'Morphose**, - événement visant à rassembler tous les acteurs de la méthanisation des Hauts-de-France, et organisé par le CORBI (Collectif régional du bio méthane injecté) dont la CCI est co-animateur avec GRDF-, événement qui a rassemblé plus de 800 personnes en décembre 2017 à Artois Expo, la deuxième édition est programmée le jeudi 5 décembre à Inter-cités à Amiens.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, la grande soirée rev3 organisée dans le cadre de la prochaine édition du **World Forum** portée par Réseau Alliances, soirée qui se tiendra le mercredi 16 Octobre à Lille.

Petit retour sur le 10 juillet, à Dunkerque, de grands industriels ont signé avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque en présence d'Arnaud Leroy Président de l'ADEME, le manifeste « CO2, entreprises et territoires », s'engageant ainsi à innover, expérimenter, travailler collectivement pour réduire les émissions de CO2 tout en continuant à produire localement. Plus de 100 acteurs économiques, industriels et politiques ont répondu à l'appel et nous travaillons déjà à la prochaine édition de cet événement prévu en 2020 et qui prendra une dimension européenne.

International

Dans cette économie mondialisée, l'export constitue un gisement de croissance considérable pour toutes les entreprises, mais encore insuffisamment développé.

Avec CCI International et Business France, la CCI des Hauts-de-France, en lien avec le Conseil Régional et les services de l'Etat, ont été pionniers dans la mise en place d'une task force fusionnée : **Team France Export** qui réunit les équipes de CCI International et de Business France. Nous accueillons cette nouvelle équipe ici dans nos locaux, nous accompagnons les exportateurs qui peuvent bénéficier du compte individuel export plafonné à 10 000 €.

En Hauts-de-France nous comptons **potentiellement 6 000 entreprises exportatrices**, notre ambition est de multiplier ce chiffre par une **présence locale plus forte** afin de mieux cibler les futurs exportateurs.

Commerce

Parce que c'est dans l'ADN d'une CCI que développer le commerce, la CCI Hauts-de-France s'est beaucoup impliquée et continue à le faire pour la **défense du centre-ville**.

En 10 ans la vacance commerciale des centres-villes et centres-bourgs n'a cessé d'augmenter avoisinant parfois les 25%.

Sous l'impulsion de Didier Rizzo, président de la commission régionale commerce, nous avons expérimenté de manière très convaincante la mise en place d'une « market place » à Valenciennes.

Ce projet a permis de proposer une véritable action concrète aux commerçants mais aussi aux collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur **transition digitale et accélérer la modernisation du commerce de proximité**.

Nous sommes également partenaires de l'appel à projet du Conseil Régional « **Redynamisons nos centres-villes et centre-bourgs** » ce qui va nous permettre d'accompagner les 114 communes retenues en juin dernier.

Par ailleurs, la fragilisation des linéaires commerciaux des centres-villes étant une préoccupation majeure pour les maires et les présidents d'EPCI nous développons également depuis deux ans **des études de flux de consommation** à destination des collectivités et des porteurs de projet et leur proposons une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

Industrie

Je suis heureux de constater que les efforts que nous déployons collectivement pour rendre notre région attractive sur le plan industriel portent leurs fruits.

Les CCI sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie sur le plan national, régional et local, nous sommes un acteur qui compte dans le paysage.

Nous menons des actions très concrètes avec des programmes comme le nucléaire civil avec **Nucléi ou les filières aéronautiques** afin de leur permettre de tirer profit des opportunités de marchés et de créer des emplois.

Les Hauts-de-France redeviennent une région très attractive pour l'industrie, en se mettant à nouveau à créer des emplois dans les filières industrielles. Selon une analyse de notre direction des Etudes, plus de 2 700 projets de recrutement dans le secteur ont été annoncés dans la presse au 1^{er} trimestre 2019. Cette dynamique industrielle sera renforcée au cours des prochaines années avec deux objectifs : **les carnets de commandes industrielles et la transition énergétique via l'industrie du futur et Rev3.**

A paraître, plusieurs études sur des grands secteurs industriels : l'automobile en septembre, le nucléaire, l'aéronautique et le luxe d'ici la fin de l'année.

Accompagner la création d'entreprises

Les CCI sont la porte d'entrée historique des **porteurs de projet de création d'entreprise**. Nous accompagnons les entrepreneurs en phase de création, lancement puis dans leur développement.

Notre mission est de proposer, à tous les entrepreneurs, à chaque étape-clé de la vie de l'entreprise, toutes les ressources nécessaires pour développer et adapter leurs compétences afin qu'ils atteignent leurs objectifs en termes de **pérennité et de croissance et qu'ils créent des emplois sur les territoires.**

En 2018, plus de 4 500 entrepreneurs ont été accompagnés individuellement par nos équipes.

Transmission/Reprise d'entreprises

Au cours des 5 prochaines années, les Hauts-de-France devraient enregistrer plus de **30 600 cessions d'entreprises avec plus de 110 000 emplois concernés**. 94% de ces entreprises ont entre 0 et 10 salariés. C'est un enjeu considérable tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés.

Nous accompagnons déjà plus de 1 000 projets de transmission par an, cela va du conseil au diagnostic, notre valeur ajoutée et savoir **mettre en relation les cédants et les repreneurs et de savoir dénicher le bon profil.**

Nous devons être au rendez-vous des attentes de ces cédants et de ces repreneurs, car ce sont eux qui créent de l'emploi durablement. Les Hauts-de-France sont en train de devenir une vraie **région pro business**. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les prochaines semaines un grand plan **Transmission/Reprise autour d'un service renforcé 'CCI Transmission'** dont l'objectif est d'accompagner les repreneurs et les cédants dans les grandes étapes de ce parcours de reprise, en lien avec les autres acteurs de l'éco système. Ce projet, nous le menons en lien étroit avec la CCI Paris-Ile de France.

Le Brexit

Dès l'annonce du vote par le peuple britannique du Brexit, nous avons mis en place avec Xavier Bertrand, une politique proactive et positive de préparation aux conséquences du Brexit avec nos amis britanniques : voyage d'études, rencontres d'affaires franco-britanniques, veille juridique, fiscale, commerciale, travaux étroits de préparation avec les services de l'Etat (*Douanes*)...

Le changement du gouvernement britannique et la volonté affichée de M. Boris Johnson de mettre en œuvre un Brexit quelles qu'en soient les conditions d'ici la fin octobre 2019, nous engagent. Plus que jamais, **les Hauts-de-France sont à même de pouvoir tirer leur épingle du jeu, y compris en cas de Brexit dur**. C'est tout le sens de l'offre de service, notamment en matière d'implantation commerciale sur nos zones d'activité (*Frethun par exemple*) que nous lançons.

Nous soutenons également l'initiative de remettre en place le « DUTY FREE » sur le territoire du Calaisis, à des fins de favoriser les retombées économiques, touristiques et commerciales pour le littoral. En effet, avec le Brexit les britanniques deviendront ressortissants d'un état hors Union européenne, ce qui va leur offrir un avantage fiscal sous conditions qui pourrait impacter notamment le commerce du Calaisis. En effet, les britanniques pourront être exemptés de régler la TVA sur certains produits qu'ils ramènent chez eux...pour un montant minimum de 175 € d'achats...cela peut représenter une aubaine pour certains commerces.

Nous avons interrogé les dirigeants afin de mesurer l'impact du Brexit sur leur entreprise et les mesures d'anticipation qu'elles ont prises, il en ressort qu'un dirigeant sur deux n'est pas en mesure de qualifier l'impact sur son activité.

C'est pourquoi, nous organisons le 8 octobre un événement spécial Brexit, en partenariat avec la Banque de France et la Chambre d'agriculture pour informer et accompagner aux mieux nos entreprises. Plusieurs chefs d'entreprises témoigneront sur leur perception, leur préparation et leurs difficultés face au Brexit. Nous aurons également un représentant de la CCI Conventry qui viendra nous faire un point sur la situation du côté anglais. Enfin, plusieurs partenaires (Douanes, Conseil Régional, Préfecture, Nordlink...) présenteront les actions mises en place.

LES GRANDS ENJEUX POUR LES 24 PROCHAINS MOIS

Cap 2022 : la transformation profonde du mode de financement des CCI

Face à une trajectoire budgétaire difficile, nous avons pris les devants : recentrage de nos métiers sur 10 activités majeures, mise en place de groupes de travail de 200 collaborateurs et élus pour définir de **nouveaux business modèles**, mobilisation de nos partenaires privés et publics dans cette démarche de transformation.

L'orientation est claire : **passer progressivement d'un modèle financé par de la ressource fiscale prélevée sur les entreprises, à un modèle marchand et à haute valeur ajoutée.**

Cela s'inscrit dans le prolongement du Contrat d'Objectif et de Performance signé le 15 avril dernier à Paris entre le Ministre Le Maire et le Président de CCI France, Pierre Goguet, le Ministre incitant les CCI à développer leurs prestations tarifées auprès des entreprises et partenaires. Ce **Contrat d'Objectif et de Performance** sera décliné en une **convention d'objectif et de moyens** qui sera signée par le Préfet de région et moi, avant la fin octobre.

La formation professionnelle

C'est peu connu mais la CCI est le **2^{ème} opérateur de la formation au plan régional** derrière l'Education Nationale. Nous formons plus de 30 000 personnes chaque année dans nos 14 organismes. Nous y employons 400 salariés et réalisons plus de 53 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nous travaillons avec plus de **1 500 clients, 70% sont implantés en région** mais nous avons également décroché de gros contrats avec AG2R la Mondiale ou Swiss Life sur le plan national.

Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en proposant à la fois de la formation initiale et en alternance, de la formation destinée non seulement aux demandeurs d'emplois mais aussi aux salariés et aux dirigeants.

Face à une profonde réforme de la formation et de l'apprentissage en cours, nous souhaitons conforter notre position en déployant une nouvelle stratégie.

Nous allons lancer, sur la métropole lilloise, un projet stratégique autour de la formation (*formation initiale, formation continue, demandeurs d'emploi*). Il va s'agir de regrouper sur **un grand campus CCI, toutes nos activités de formation**. Nous cherchons actuellement un lieu.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une **nouvelle offre de formation** en lien avec de grands partenaires pour proposer un parcours de formation sur des thématiques porteuses pour le développement de notre région : **logistique et supply chain, industrie du futur**. Tout notre appareil de formation se trouve mobilisé pour offrir le meilleur de la formation initiale et continue dans notre région et développer l'apprentissage auquel nous croyons tous beaucoup au sein des élus consulaires.

S'agissant spécifiquement de la logistique, nous travaillons au lancement de **la cité internationale de la logistique à Dourges**, qui regroupera un organisme de formation de niveau international, un centre de recherche, un incubateur dédié et regroupera tout l'écosystème autour de **la logistique intelligente**.

Je me félicite de l'aboutissement cette année d'un projet cher à mon cœur avec l'ouverture, ce printemps, des formations de pointe pour les dirigeants d'entreprises dispensées par Cepi Management.

Vous le comprenez, notre ambition en matière de formation est forte et constituera pour ces prochaines années un des fers de lance de notre stratégie avec la volonté de renforcer les liens et les interactions entre la formation et l'insertion professionnelle dans les entreprises.

Les grands équipements

La perte de l'exploitation de l'aéroport de Lille a été-*je ne m'en cache pas*- une vraie déception. Je souhaite à cet aéroport le meilleur développement possible. Je suis convaincu que l'offre commune proposée par la CCI Hauts-de-France, associée à EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts était très solide et ambitieuse.

Pour autant, **la CCI Hauts-de-France reste un grand gestionnaire d'infrastructures** avec la quasi-totalité des ports fluviaux et maritimes (*près de 25*) et l'aéroport de Beauvais que nous avons sorti d'une certaine crise de gouvernance en début d'année, notamment par la nomination de François Rubichon, personnalité très reconnue dans le domaine aéroportuaire français, comme Président du Conseil de surveillance de la SAGEB.

Les enjeux pour les ports des Hauts-de-France sont considérables et nécessitent une vision partagée et une stratégie cohérente. C'est tout le sens de la constitution de **Norlink Ports** pour être en mesure de concurrencer dans un partenariat intelligent les grands ports du Nord de l'Europe. Sur ce plan, au-delà des réussites déjà engrangées notamment avec quelques grands chargeurs je suis convaincu que **l'intermodalité**, compte tenu des problèmes cruciaux de thrombose routière notamment au sein de la métropole, est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Nous hébergeons les 24 et 25 septembre les assises du « port du futur » à la CCI Grand Lille, les acteurs du transport multimodal sont invités à réfléchir sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain. Ces assises seront une belle vitrine et le 25 septembre, **Norlink Ports clôturera l'événement avec notamment la signature d'une convention avec le port d'Anvers sur la sécurité, la transition énergétique et numérique.**

A cette date nous porterons sur les fonds baptismaux la création de « Norlink ». Fédération qui réunira dans un premier temps, Norlink Ferroviaire (ex 2A2F), Norlink Fluvial (ex-Consortium Fluvial), Norlink Plaisance (ex-Association Régionale des Ports de Plaisance), et Norlink Ports. Ce regroupement permettra ainsi de rassembler près **d'une centaine d'acteurs** (au lieu de 25 actuellement) de l'ensemble des composantes du transport de marchandises ; des entreprises, des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, directement impliqués dans plus de **95% des flux de transport multimodaux en Hauts-de-France.**

De ce point de vue, je m'interroge comme d'autres sur le devenir du Canal Seine Nord Europe dont je défends depuis le premier jour la réalisation. J'ai à ce titre demandé la réalisation d'une étude sur les opportunités et les actions à mener pour la réussite du Canal, en partenariat avec le GÉrif, étude qui sera diffusée le 25 septembre.

D'une manière plus générale, la **mobilité** des hommes et des marchandises reste préoccupante. **Quand allons-nous vraiment prendre des décisions et nous y tenir ?**

Je ne citerai qu'un exemple : la liaison entre le centre de Lille et l'aéroport est un sujet toujours reporté malgré tant de bonne volonté apparente.

Je pense à tout ce temps perdu, à toute cette pollution pour nos enfants, à toutes ces pertes d'exploitation pour nos entreprises. Quand allons-nous vraiment bouger ? Des solutions existent. J'avais dit -et je persiste- que **supra ways est une solution très innovante** et respectueuse de l'environnement qu'il faut creuser même si quelques interrogations subsistent. Nous allons d'ailleurs approfondir par une étude la connaissance de cette innovation.

Je continuerai à faire de la question de la mobilité un enjeu majeur pour cette seconde partie de la mandature, comme je l'ai fait depuis tant d'années.

Lille Aéroparc

Notre ambition est que Lille Aéroparc soit le parc d'activités de référence dans les domaines économique et écologique. Nous allons poser le niveau d'exigence de respect de la ressource en eau à un niveau supérieur à ce que demande aujourd'hui la réglementation. Nous souhaitons y développer des activités mixtes en y implantant des entreprises écoresponsables et des activités maraichères en perma-culture à utilisation zéro pesticides. Ces activités devraient permettre d'alimenter 500 à 700 familles en panier de légumes bio. Nous attacherons une grande attention à la sélection des maraichers et à leur engagement écoresponsable.

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

Avec Xavier Bertrand nous avons imaginé créer un grand rendez-vous où entre les entreprises des Hauts-de-France et les habitants, les 29 novembre et 1^{er} décembre nous les invitons à venir découvrir **Made in Hauts-de-France**. Ce salon est destiné à révéler, rassembler, et célébrer en un lieu unique les territoires, les talents, les savoir-faire, les entreprises et les innovations les plus emblématiques de notre région. Notre idée est de mettre en avant les producteurs, les fabricants, les acteurs économiques et culturels de notre région à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons 13 000 visiteurs pour cette première édition.

TOUT FAIRE POUR L'ATTRACTIVITE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Jeux Olympiques 2024

Les Hauts-de-France ont indiscutablement une carte à jouer en tant que base arrière des **JO 2024** tant pour les visiteurs que pour les sportifs. Comme cela est le cas pour le festival Séries Mania, initiative de Xavier Bertrand à laquelle la CCI est partenaire depuis la première heure, les JO 2024 sont un défi à relever pour notre région, tant en matière de retombées économiques qu'en termes d'image.

J'en appelle ainsi à toutes les collectivités intéressées par cet événement pour bâtir ensemble une véritable stratégie d'offre coordonnée et suis prêt à **mobiliser au sein de la CCI Hauts-de-France une équipe dédiée pour préparer au mieux cet événement et les retombées économiques** que nous pouvons en attendre, en lien avec d'autres partenaires.

La politique immobilière des CCI Hauts-de-France

Au sein de la Commission Patrimoine présidée par François Lavallée, un des enjeux stratégiques consiste à optimiser notre présence immobilière, notre offre de foncier économique, et à rendre beaucoup plus partenariales nos surfaces avec le tissu économique local.

Nous continuerons à développer ainsi des services aux entreprises : coworking, hébergement, incubation, organisation d'événements. **La CCI Hauts-de-France a vocation à conforter ainsi son rôle de partenaire des questions immobilières et événementielles des entreprises.**

Ancrer et développer nos partenariats

En tant que représentant du monde économique, la CCI des Hauts-de-France est partenaire de nombreux opérateurs privés et publics. **Nous souhaitons également développer des partenariats économiques avec des entreprises**, petites ou grandes. En effet, l'information économique dont nous disposons, notamment à travers la **politique DATA** que nous déployons, constitue un gisement d'informations précieux pour les entreprises.

Des partenariats publics, des collectivités locales, des EPCI sont naturellement les partenaires de la CCI pour toute question relative au développement économique. **Nous souhaitons développer cette offre : création de zones d'activité, de zones économiques, organisation d'événements** à retombées économiques pour les territoires.

Bien sûr, nos relations avec les organisations économiques, professionnelles et syndicales restent entières. J'ai bientôt des rendez-vous avec les instances régionales du Medef et de la CPME pour travailler sur les grands défis de la région : mobilité, brexit, formation, A ce titre, je félicite Patrice Pennel et Yann Orpin pour leur élection récente, respectivement au Medef régional et Medef Lille métropole. Cela va entraîner un changement de gouvernance à la tête de la CCI Grand Lille, avec l'élection que j'appelle de mes vœux de **Louis-Philippe Blervacque**, actuellement Premier Vice-Président.

La CCI Hauts-de-France, vous le voyez, est pleine de projets, pleine d'ambitions, toujours tournée vers le développement économique et le développement des territoires, plus que jamais !

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr